

# L'ORTHOGRAPHE PRATIQUE DE L'ALLADIAN

## DEUXIEME PARTIE

### *UNE METHODE DE NOTATION SELECTIVE DES TONS*

Abidjan, février 1998

Dr. Joachim SOMÉ, ancien professeur de Linguistique à l'Université de Ouagadougou, « Visiting Scholar » à l'Université de Delaware (Newark), ancien boursier Fulbright (USA, 1980), aujourd'hui conseiller en traduction de l'Alliance Biblique Universelle et professeur de grec ancien à l'Université de Kara, Togo.

# SOMMAIRE

	Page
0. Introduction.....	2
I. Les tons orthographiques lexicaux.....	8
II. Les tons grammaticaux.....	16
III. Récapitulation.....	30
IV. Conclusion générale.....	33
Table des matières.....	34

## 0. Introduction

0.1. L'alladian est une langue Kwa (Lagunaire) de Côte d'Ivoire. Elle est parlée par une population dont le nombre – comme dans le cas de bien des communautés linguistiques en de Côte d'Ivoire – est fortement sujet à controverse. Il est probable cependant que le nombre de locuteurs de cette langue se situe entre 25.000 et 30.000 personnes.

Depuis le temps colonial, la traduction de la Bible a commencé dans cette langue sous l'impulsion des missionnaires protestants. Les premières portions bibliques (Evangiles de Marc et Jean) datent de 1937. Les premiers missionnaires employaient des graphèmes identiques à ceux du français qu'ils trouvaient alors disponibles sur le clavier des machines à écrire. Ce qui était fort commode. L'alphabétisation se faisait aussi en utilisant les mêmes caractères. Malheureusement, depuis l'indépendance, l'alphabétisation en alladian mourut de sa belle mort, laissant la place à la scolarisation à outrance en français.

Cette tradition a duré jusqu'aux années 1980, lorsque l'Alliance biblique de Côte d'Ivoire (ABCI) accepta sur l'invitation de l'Eglise protestante de Jacqueville, de s'impliquer dans la traduction du Nouveau Testament en alladian. C'est alors qu'en tant que conseiller de l'Alliance Biblique en charge de cette traduction, je me suis lancé dans la recherche en vue de proposer une orthographe pratique de l'alladian, suivant les principes de l'Association Phonétique Internationale (API). J'ai été aidé dans cette entreprise par un groupe de pasteurs et de laïcs ressortissants de la région de Jacqueville.

En 1987, à Harpersferry (aux USA), encouragé par Eugene NIDA, j'ai présenté une communication devant le congrès des conseillers en traduction de l'ABU du monde entier, réunis pour leur Triennial Translation Workshop (TTW-87). Elle portait sur le premier jet (l'avant-projet) de l'alphabet pratique de l'alladian. Pendant ce temps la traduction se poursuivait, les traducteurs s'efforçant d'appliquer aussi fidèlement que possible, les principes alphabétiques et orthographiques préconisés provisoirement dans les conclusions de mes recherches. Depuis cette date, mes travaux sur l'orthographe alladian ont été plusieurs fois remaniés et révisés, sans jamais être publiés, si je mets de côté le syllabaire imprimé par l'Alliance Biblique de Côte d'Ivoire dans les années 90, pour lancer l'alphabétisation des gens déjà scolarisés en français. Un fait notoire, est que grâce à la scolarisation à outrance en français datant de l'époque coloniale, les Alladian sont francophonisés à près de 100%.

Ce que je propose dans le présent article n'en est qu'une partie, celle relative au point le plus sensible de l'orthographe, le plus controversé et le plus complexe, la notation des tons en alladian. La première partie présentant les graphèmes vocaliques et consonantiques constitue un article à part, qui pourra être proposé aux lecteurs plus tard. En ce qui concerne la notation des tons en alladian, je signale tout de suite que mon approche est de type traditionnel. La nouveauté réside dans la méthode sélective, une sorte de voie moyenne entre les deux extrêmes opposés. D'un côté on a les maximalistes qui préconisent que l'on note tous les tons (phonétiques) dans l'orthographe (démarche que je respecte, mais que je rejette, car elle s'annonce comme surréaliste, irréalisable et inutile) d'une part. De l'autre côté, on entend la voix des minimalistes ou des nihilistes qui eux, considèrent la notation des tons comme une chose absolument inutile et encombrante et ils la rejettent en bloc.

Entre ces deux pôles opposés, la voie que j'aime à expérimenter se situe au milieu. Elle prend en compte les critiques justifiées venant à la fois des tenants des deux pôles contraires. Les nihilistes (du latin *nihil* = rien) estiment que seules les lettres représentant les voyelles et les consonnes suffisent à assurer la totalité de la communication écrite. J'en doute fort et je ne semble pas être un cas isolé. C'est rarissime. A près de 99,5%, les tons interviennent réellement dans la discrimination du sens des messages écrits et oraux. Est-ce que le Créateur se serait amusé avec les populations qui parlent les langues à tons? Aurait-il pris un malin plaisir à leur donner des tons qui ne serviraient strictement à rien dans la pratique? Je ne le crois pas. Ce que les linguistes observent, c'est que les tons, dans le langage parlé ou écrit, concourent toujours à l'expression du sens dans la communication verbale ou littéraire, à un niveau ou à un autre (niveaux lexical et grammatical), dans une proportion qui varie d'une langue à une autre.

Quant aux maximalistes, leur thèse les engage dans une voie sans issue qui n'est pas sans nous rappeler l'épisode de la tour de Babel. Car il est évident que si chacun marque les tons comme il entend, personne ne comprendra ce que le voisin a écrit. Le discours écrit sera si individualisé qu'il sera la négation même de l'outil de communication sociale dont le but ultime est la transmission du message, d'une personne à l'autre, et que son sens soit perçu d'une manière claire et naturelle. C'est pour que ces deux critères de la communication soient réalisés que je m'ingénue à proposer la méthode de notation sélective des tons.

En privilégiant l'approche empirique et individualiste de la notation totale des tons, les maximalistes semblent reculer devant les contraintes et la difficulté de l'analyse qui conduit à la fixation de règles communes de notation des tons dans l'orthographe. En revanche, en adoptant la position facile de « zéro-ton » dans l'orthographe, les nihilistes semblent épouvantés par la complexité du système

des tons de nos langues et par l'effort ardu qu'il faut accomplir pour arriver à démêler l'écheveau complexe, ce qui est humainement compréhensible. En somme, le dénominateur commun des maximalistes et des nihilistes est que pour eux, le défi de l'analyse des tons pour en tirer un outil pratique à utiliser dans l'orthographe, semble les dépasser. Ils préfèrent alors baisser les bras devant l'énormité de l'effort à fournir. La différence avec la voie de la notation sélective que je préconise ici est que, celle-ci précisément suppose que les linguistes doivent s'investir à fond dans l'analyse pour clarifier le système particulier des tons de chaque langue. Ainsi, les praticiens pourront à leur suite, trouver les moyens de transformer leurs hypothèses scientifiques et leurs conclusions en règles pratiques de notation sélective des tons.

0.2. L'alladian est une langue à tons. Chaque mot comporte dans sa prononciation un contour mélodique appelé schème tonal, c'est-à-dire une configuration linéaire comportant: un, deux ou plusieurs tons. Ces tons aident à le reconnaître et à le différencier d'autres mots. Ils facilitent ainsi la compréhension des messages et du discours. Dans les paires de mots ci-dessous, les phonèmes (et les graphèmes) sont identiques dans chacune d'elles. Seules les différences de tons permettent de distinguer leurs sens. Dans chaque exemple, la première ligne donne la transcription phonologique et les tons de base des mots ; la deuxième en donne la représentation orthographique soulignée d'un trait plein.

### Exemples [1]

- a) /èsu/ porte (ouverture) /ésu/ requin (sp)  
esu ésu
- b) /ékwà/ saison des pluies /ékwá/ panthère  
ekwan élwan
- c) /évà/ dix /évá/ crocodile  
eva evá
- d) /nfo/ natte de couchage /nfo/ maladie infantile  
nfon nfon

0.3. Selon moi, il y a quatre tonèmes en alladian qui, certes à un titre moindre que les phonèmes (ou les graphèmes), permettent de différencier également les mots. Il s'agit de trois tons ponctuels (haut, moyen et bas) et un ton modulé haut-bas, ce sont :

- 1) le ton haut que l'on note par l'accent aigu : **á**
- 2) le ton bas que l'on note par l'accent grave : **à**
- 3) le ton moyen que l'on note par un accent horizontal : **ā**
- 4) le ton modulé descendant haut-bas (ou descendant bas) que l'on note par l'accent circonflexe : **â**.

**A noter que :** le ton descendant moyen-bas se note par la combinaison du trait horizontal du ton moyen suivi de l'accent grave du ton bas. Mais en alladian ce ton est très rare. C'est le plus rare des tons de l'alladian. On ne le trouve pas dans les mots d'une seule syllabe. On ne le trouve jamais sur les syllabes médianes ou initiales. On ne le trouve que sur la dernière syllabe des mots de deux ou plusieurs syllabes. Là on peut le voir intervenir en opposition avec un ton haut, un ton descendant haut-bas ou un ton ponctuel bas. Cependant on ne le voit jamais en opposition avec un ton moyen, bien que ce dernier puisse apparaître également dans cette position. On ne trouve pas dans la langue alladian, une opposition de sens entre deux mots qui résulte seulement du fait de la présence du ton moyen dans l'un et du ton moyen-bas dans l'autre. Dans ces conditions, tout porte à croire que le ton modulé moyen-bas est une variante contextuelle du ton moyen. Par conséquent on ne le marquera jamais dans l'orthographe.

### Exemples [2] :

a) / <b>ṅbroʔ</b> <b><u>nbrɔn</u></b>	kaolin	/ <b>ṅbroʔ</b> <b><u>nbrɔ̃n</u></b>	singe noir
b) / <b>ējriʔ</b> <b><u>eyri</u></b>	endroit	/ <b>ējriʔ</b> <b><u>eyrī</u></b>	fourni-magnan
c) <b><u>n̄levri</u></b> <b><u>nlevri</u></b>	banane plantain	<b><u>n̄levri</u></b> <b><u>nlevri</u></b>	chemin

Cette solution élimine sans conséquence l'écriture de l'accent circonflexe moyen-bas. Seul l'accent circonflexe (**â**) est utilisé en alladian. Mais son occurrence est très faible.

Une raison supplémentaire qui milite en faveur de cette thèse du statut de variante contextuelle pour le ton modulé moyen-bas, c'est que, suivis d'un autre mot dans la phrase, tous les mots ayant un ton descendant moyen-bas le voient transformer automatiquement en un ton ponctuel moyen. Donc la deuxième composante (le ton bas) de la modulation disparaît, ne laissant subsister dans la

prononciation que la première composante, c'est-à-dire le ton moyen, le seul pertinent dans ce cas. Les exemples [3] ci-dessous illustrent les tons moyens et moyen-bas dans l'orthographe alladian.

**Exemples [3] :**

a) / <u>ē</u> t <u>ē</u> /	arbre	/ <u>ē</u> t <u>ē</u> /	cure-dent
<u>etē</u>		<u>etē</u>	
b) / <u>ē</u> wj <u>ē</u> /	le soir	/ <u>ē</u> wj <u>ē</u> /	la bile
<u>ewyē</u>		<u>ewyē</u>	
c) <u>anwèn</u>	les dettes	<u>anwèn</u>	« la gale »

0.4. En résumé, on peut admettre un système intégré de quatre tonèmes en alladian. On dispose de quatre accents pour les écrire :

- Accent aigu pour le ton ponctuel haut,
- Accent grave pour le ton ponctuel bas,
- Accent circonflexe pour le ton modulé haut-bas
- Et accent horizontal à la fois pour le ton ponctuel moyen et le ton modulé moyen-bas.

0.5. Du point de vue statistique, en alladian, c'est le ton bas qui est le plus fréquent. Il apparaît aussi dans toutes les positions (syllabe initiale, médiane et finale). En outre dans chaque position sa fréquence d'occurrence l'emporte sur celles des autres tons. Toutefois, aucun ton – à part le ton modulé moyen-bas – n'est exclus de l'orthographe. Les quatre tons ci-dessus sont tous susceptibles d'être marqués dans l'orthographe, dans certaines conditions.

Par ailleurs, il est clair que si l'on marquait tous les tons sur chaque syllabe, cela aboutirait à une surcharge considérablement de l'orthographe et la rendrait si difficile et ardue à comprendre et à apprendre, si redondante, si peu économique et si peu attrayante, que peu de gens seraient intéressés par l'écriture alladian. Ce serait l'approche maximaliste qui est condamné et rejeté plus haut.

C'est pourquoi il faut tenter l'expérience d'une méthode de notation sélective et dont les principes essentiels sont exposés dans les sections I et II de cet article.

0.6. On distingue d'une part les principes qui s'appliquent aux tons lexicaux (chap. I) et d'autre part ceux qui s'appliquent aux tons grammaticaux (chap. II). Cette distinction n'est que de pure forme. Elle ne vise qu'à favoriser la clarté de

l'exposé, étant entendu qu'il n'est pas toujours aisé de tracer une ligne de démarcation nette entre tons lexicaux et grammaticaux dans les faits.

## ***Chap. I : LES TONS ORTHOGRAPHIQUES LEXICAUX***

### **1.0. Remarques préventives**

Par intuition, un locuteur alladian est parfaitement capable de lire et de comprendre correctement un texte alladian même s'il est écrit sans les tons, mais sa réussite et sa performance seront obtenus au prix de beaucoup d'effort de concentration sur le texte, au prix d'une pratique persévérante et au prix d'une longue expérience.

Cette observation ne contredit pas ce qui est affirmé plus haut, à savoir, que les tons participent au même titre que les phonèmes (ou les graphèmes) à l'identification et à la différenciation des mots. Cela souligne seulement le fait que, dans la langue alladian, un mot ayant un sens donné possède en même temps un schème tonal (ou contour mélodique) inséparable de sa prononciation. Il suffit que les contextes immédiats à la fois d'ordre sémantique et grammatical d'un texte soient assez précis pour éclairer suffisamment le sens d'un mot quelconque pour que le locuteur alladian retrouve automatiquement et la réalisation phonétique et le schème tonal qui lui sont propres.

On peut affirmer qu'il y a une hiérarchie dans l'importance ou la pertinence dans les fonctions entre les graphèmes d'une part et les tonèmes d'autre part. Les graphèmes jouent un rôle prépondérant que les tonèmes en général. La preuve, on peut deviner plus aisément le sens d'un mot grâce aux seuls graphèmes qui le constituent, mais il sera plus difficile sinon impossible de le faire sur la seule base de ses tonèmes.

En revanche, si ce contexte immédiat n'est pas assez précis – ce qui se produit souvent – et/ ou si le mot concerné s'écrit de la même manière qu'un autre mot ayant un sens différent (cas d'homonymie) et dont il ne se distingue que par les tons, alors cela provoque fatalement des troubles de lecture (hésitations, lecture heurtée, reprises ou répétitions). Ces troubles sont plus nombreux et inévitables quand on lit un texte alladian pour la première fois, surtout si ce dernier est écrit sans les tons. Ces troubles sont dus en grande partie aux nombreuses ambiguïtés nées de l'absence des tons dans l'écriture. Ils peuvent avoir pour conséquence de nuire à la compréhension du texte et à la sensation de son intensité émotive. D'où la nécessité de noter les tons des mots dans l'orthographe. Mais faut-il noter pour tous les mots tous les tons sur toutes les syllabes ?

Ce serait long, fastidieux, redondant, épuisant physiquement, et décourageant pour tous ceux qui sont désireux d'apprendre à lire et à écrire l'alladian. Alors comment faire ? Voici les principes de notation sélective des tons orthographiques lexicaux en alladian. Par tons lexicaux il faut comprendre ceux qui sont indispensables dans l'orthographe à l'identification des mots isolés tels qu'ils se présentent dans un dictionnaire ou un lexique alladian.

### 1.1. Quelques principes essentiels de notation sélective des tons lexicaux en alladian.

Dans l'orthographe alladian on ne notera – en cas de besoin – que les tons de base des mots. Tous les mots alladian n'ont pas besoin de leurs tons de base (c'est-à-dire les tons inhérents tels qu'ils ont été dégagés par l'analyse tonologique) pour être identifiés. La composition phonématique parfois suffit à elle-seule à assurer l'identification d'un mot et sa différenciation d'avec d'autres mots similaires. Il en est ainsi des mots suivants qui, deux à deux forment des paires minimales phonologiques (c'est-à-dire des mots qui ne s'opposent que par la différence entre deux phonèmes en un seul et même point). Ces phonèmes peuvent être soit vocaliques, soit consonantiques.

#### Phonèmes vocaliques

##### Exemples [4] :

a) /òwrú/ <b>owru</b>	papier	/àwrú/ <b>awru</b>	aubergine (spécifique)
b) /ēwrè/ <b>ewre</b>	six	/ēwrí/ <b>ewri</b>	sec

#### Phonèmes consonantiques

##### Exemples [5] :

c) /wrì/ <b>wri</b>	tuer	/brì/ <b>bri</b>	secouer
d) /dì/ <b>di</b>	manger	/jì/ <b>yi</b>	brûler

Ces mots n'ont pas besoin de leurs tons dans l'orthographe pour être différenciés des autres. A côté de cela il existe dans la langue alladian un certain nombre de mots qui ont impérativement besoin de porter leurs tons dans l'écriture pour être identifiés. Ce sont ceux qui ont des phonèmes (et des graphèmes) identiques à ceux d'autres mots en tout point et qui ne s'opposent à

eux deux à deux que par la différence des seuls tons. Ainsi dans l'exemple (d) ci-dessus, les mots qui, par ailleurs portent le même ton bas, ne se différencient l'un de l'autre que par l'opposition de leurs seuls phonèmes consonantiques initiaux /d, j/, leur phonème vocalique étant le même /i/. Dans le lexique alladian le mot de gauche ne s'oppose à aucun autre au sein d'une paire minimale tonale. Ses deux phonèmes /d/ et /j/ sont les seuls nécessaires et suffisants pour l'identifier ; son ton bas est donc redonnant et n'est pas utile à son identification pour l'instant. Le noter dans un dictionnaire ou dans un texte constitue une surcharge graphique et un surcroît d'énergie physique non désirables. En conséquence, ce mot de gauche dans l'exemple (d) ci-dessus pourra partout et toujours être écrit sans ton. Il en sera de même pour les mots qui comme lui sont dans ce cas.

Quant au mot de droite, s'il n'a pas besoin de son ton bas pour être différencié de son vis-à-vis de gauche (les consonnes seules suffisant à la tâche), il en a absolument besoin pour être distingué dans la paire suivante :

/jī̄/	eux, elles	/jì/	brûler
<u>yi</u>		<u>yi</u>	

Ces deux mots ont des phonèmes (et des graphèmes) identiques en tout point, seuls les tons diffèrent. Pour faciliter la distinction de ces mots dans un dictionnaire ou dans un texte, il conviendra d'écrire toujours celui de gauche sans ton (il sera non marqué), tandis que celui de droite sera toujours affecté de son ton bas (il sera marqué). Le mot marqué sera obligatoirement celui présumé (ou prouvé) le moins fréquent dans le discours, le non marqué étant le plus employé, le plus courant. Dans le cas présent, un discours ordinaire en alladian révélera par hypothèse (ce qui peut être empiriquement vérifié) une fréquence d'occurrence du mot de gauche (qui est un pronom personnel) relativement plus élevée que celle du mot de droite (qui est un verbe).

Il existe ainsi différentes sortes de paires de mots en alladian qui ne s'opposent que sur la base des tons. Leur inventaire systématique permettra de dégager deux listes de mots. Celle de gauche contiendra les mots marqués. Leur examen servira à illustrer et à préciser d'autres principes.

## 1.2. Les différentes sortes de paires minimales tonales et la notation sélective des tons lexicaux

### 1.2.1. Il y a des paires de mots monosyllabiques où seul le ton permet de faire la différence

Exemples [6] :

a) /sî̄/	apporter	/sì/	boucher
<u>si</u>		<u>sì</u>	

b) /kye/	aimer	/kyê/	foisonner
<u>kwën</u>		<u>kwên</u>	
c) /njô/	c'est sale	njò	le pus
<u>nyo</u>		<u>nyo</u>	
d) /tù/	joindre	/tû/	voler (oiseau)
<u>tu</u>		<u>tû</u>	

### 1.2.2. Paires de mots de deux syllabes en alladian ayant des tons différents

Il y a des paires de mots de deux syllabes où la différence de tons s'observe sur chacune des deux syllabes. Dans ce cas il est préférable de marquer un seul ton, celui de la première syllabe du mot le moins usité. Pourquoi la première syllabe ? Parce que dans la lecture on perçoit d'abord la première syllabe. Donc son rôle dans l'identification du mot est capital.

#### Exemples [7]

a) /esu/	la porte (ouverture)	/esu/	requin (sp)
<u>esu</u>		<u>esu</u>	
b) /ekwrè/	le bras	/ekwré/	poisson (sp)
<u>ekwrè</u>		<u>ekwrè</u>	
c) /ekwà/	l'argent	/ekwá/	claire
<u>ekwa</u>		<u>ekwa</u>	
d) /kpàkpa/	premier	/kpákpa/	applaudissement
<u>kpakpa</u>		<u>kpákpa</u>	

1.2.3. La situation dans les paires de mots de deux ou plusieurs syllabes où seule l'opposition de deux tons en un même point suffit à les différencier. Trois cas peuvent se présenter.

(A). L'opposition des deux tons se situe sur la première syllabe. On marquera obligatoirement le seul ton de la première syllabe du mot le moins usité.

#### Exemple [8]

a) /égbá/	écuelle en bois	/égbá/	le pardon
<u>egban</u>		<u>egban</u>	

b) /kpàkpà/ <b><u>kpakpa</u></b>	premier	/kpákpá/ <b><u>kpákpa</u></b>	papaye
-------------------------------------	---------	----------------------------------	--------

(B). L'opposition des deux tons se situe sur la dernière syllabe. On marquera obligatoirement le seul ton de la dernière syllabe du mot le moins usité.

### Exemples [9]

a) /ēvâ/ <b><u>eva</u></b>	dix	/ēvâ/ <b><u>evá</u></b>	crocodile
b) /ējri/ <b><u>eyri</u></b>	endroit	ējri/ <b><u>eyri</u></b>	fourmi-magnan
c) /̀nbro/ <b><u>nbrɔn</u></b>	kaolin	/̀nbro/ <b><u>nbrɔ̄n</u></b>	singe noir (sp)
d) /nbra/ <b><u>nbra</u></b>	saleté	/nbra/ <b><u>nbrá</u></b>	éponge (sp)
e) /nnámã/ <b><u>nnanman</u></b>	trou	/nnámã/ <b><u>nnanmān</u></b>	vache

C) L'opposition des deux tons se situe sur la syllabe médiane. On marquera le seul ton de la syllabe médiane du mot le moins usité, même si par ailleurs il y a une différence de tons sur une des syllabes subséquentes.

### Exemples [10]

a) /ãtámě/ <b><u>antamen</u></b>	la paume	/ãtámě/ <b><u>antāmen</u></b>	marécage
b) /ãwõsě/ <b><u>anwõnsen</u></b>	hanches	/ãwõsě/ <b><u>anwõnsēn</u></b>	rouge, mûr

#### 1.2.4. Il y a des oppositions de trois mots basées sur la différence de tons.

C'est le cas lorsque plus de deux mots sont identiques au niveau des phonèmes et ne se différencient que par les schèmes tonals. Le mot le plus employé sera non marqué, tandis que les autres seront chacun marqué d'un ton différent sur la

même syllabe si possible. Le mot non marqué figure dans la colonne de gauche autant de fois qu'il y a de mots qui s'opposent à lui. Ces paires sont peu nombreuses.

### Exemples [11]

a) i.	/vɛ́/ vɛ	(morphème du futur)	/vɛ̂/ vɛ̂	prendre	
	ii.	/vɛ̀/ vɛ	(morphème du futur)	/vɛ̀/ vɛ̀	vomir
b) i.	/ɛgbá̂/ <u>ɛgban</u>	écuelle en bois	/ɛgbá̂/ <u>ɛgban</u>	le pardon	
	ii.	/ɛgbã̃/ <u>ɛgban</u>	écuelle en bois	/ɛgbã̃ / <u>ɛgban</u>	le péché
c) i.	/kpàkpà/ <u>kpakpa</u>	premier	/kpàkpà/ <u>kpakpa</u>	papaye	
	ii.	/kpàkpà/ <u>kpakpa</u>	premier	/kpàkpá/ <u>kpakpá</u>	applaudissement

**Remarque :** dans l'exemple (b) les mots de droite portent leurs tons distinctifs sur la première syllabe. Ces tons marqués permettent de les opposer et de les différencier du mot de gauche qui est non marqué.

En revanche dans l'exemple (c) il n'est pas possible de noter les tons des mots de droite sur la première syllabe, du moment qu'il s'agit du même ton haut. Ce sont les deux tons opposés de la deuxième et dernière syllabe qui permettent de les distinguer. Ce sont eux seuls qui sont marqués dans l'écriture.

En appliquant les principes qui viennent d'être exposés, c'est-à-dire en ne notant systématiquement dans l'orthographe que les tons strictement distinctifs, donc utiles voire indispensables, on aboutit à une liste de mots où la présence et l'absence d'accent tonal dans l'orthographe jouent un rôle capital dans l'identification des mots et dans la compréhension d'un texte écrit. Elles éliminent là où c'est possible les ambiguïtés lexicales, réduisent les risques de confusions et de troubles de lecture et de compréhension du texte écrit, tout en favorisant une bonne lecture à haute voix et une compréhension claire du sens.

Pour les mots de la colonne de droite (mots marqués), il est obligatoire de les écrire toujours avec au moins les tons qui sont indiqués ici, sous peine d'exposer le lecteur à des confusions de sens des mots et partant à des troubles de lecture (hésitations, reprises, etc...).

Les auteurs éventuels d'un dictionnaire ou d'un lexique alladian devront prendre soin d'indiquer clairement dans l'orthographe de chaque mot marqué le minimum de tons distinctifs (en général un seul) qui lui sont nécessaires pour être identifié. Ainsi dans l'orthographe alladian le fait pour un mot donné d'être marqué ou non marqué au niveau des tons fait partie intégrante de sa graphie particulière.

On distingue donc deux catégories de mots dans l'orthographe alladian du point de vue des tons. Il y a ceux qui sont marqués et ceux qui sont non marqués.

La confection et la publication en alladian d'ouvrages de référence tels que syllabaires, dictionnaires ou lexiques sont d'une impérieuse nécessité. En effet il leur incombe la mission de fixer et d'institutionnaliser l'orthographe des mots. On ne saurait longtemps laisser à chaque écrivain alladian la liberté d'orthographier les mots comme il les perçoit auditivement. La perception auditive variant d'un individu à un autre, on assisterait très vite à des orthographe divergentes notamment au niveau de l'écriture des tons. Celle-ci ne doit pas être pratiquée sur la base d'appréciations individuelles et subjectives mais plutôt sur la base des transcriptions tonologiques rigoureuses découlant des études des linguistes. Cette démarche ne peut en aucun cas être entreprise par des non spécialistes tout seuls. Des équipes pluridisciplinaires telles que celle qui a été mise sur pied pour l'alladian mentionnée plus haut, sont fortement recommandées, composées de scientifiques (linguistes) et aussi de divers praticiens (lecteurs professionnels, enseignants, écrivains, alphabétiseurs, etc.).

### **1.3. Deux cas particuliers (facultatifs)**

#### ***1.3.1. Cas d'oppositions phonématiques (ou graphématiques) jugées faibles).***

Grâce à l'orthographe des tons on peut délibérément renforcer une opposition phonématique (ou graphématique) jugée faible et susceptible d'engendrer des confusions de mots. Dans l'exemple (a) ci-après les deux mots de la paire sont très similaires aux trois niveaux phonétique, phonématique et surtout, graphématique. Leur différence ne tient qu'à l'opposition des tons et des voyelles  $\iota$  /  $i$ . Or on sait que l'opposition phonologique  $\underline{\iota}$  /  $\underline{i}$  est très faible tant par la rareté des paires qui permettent de les opposer que par l'absence dans le système vocalique alladian de la correspondante arrière de  $\iota$  ( $\mathbf{v}$ ). En outre ces deux mots font partie du syntagme verbal. De plus de nombreuses populations

dans les zones rurales souffrent de mauvaise vue qui rend difficile la lecture. En conséquence, les risques de confondre i et î dans l'écriture sont grands si on se dispense de noter un petit ton supplémentaire (le ton le moins employé des deux, c'est-à-dire celui de droite ici dans les exemples ci-dessous. Aussi, pour éliminer ces risques en partie, il sera possible d'écrire toujours le mot de droite avec l'accent circonflexe. Ce dernier est redondant certes, mais sa présence renforce la différence entre les graphies des deux mots.

### Exemples [12]

a) / <u>bî</u> / <u>bu</u>	(morphème prohibitif)	/bî/ <u>bî</u>	appeler
b) / <u>kî</u> / <u>ku</u>	seulement	/kî/ <u>kî</u>	passer

### 1.3.2 Cas d'homonymie ou de polysémie

La notation des tons dans l'orthographe des mots peut aider à atténuer dans une certaine mesure les ambiguïtés dues à l'homonymie ou à la polysémie.

On peut considérer le cas des mots ayant deux sens différents : un sens propre (ou central) et un sens figuré, dérivé (ou périphérique), un sens générique et un sens spécifique, un sens indiquant un tout et un sens indiquant une partie d'un tout, etc... on peut alors envisager de marquer la différence entre les deux sens en instituant deux graphies distinctes : l'une portant un seul ton sur la première syllabe pour indiquer le sens le moins courant, l'autre non marquée réservée au sens le plus courant. Ainsi la distinction sémantique est signalée par la présence ou au contraire l'absence d'un ton dans la graphie.

### Exemple [13]

a) / <u>ētù</u> / <u>etu</u>	poil ( <i>partie?</i> )	/ <u>ētù</u> / <u>ētù</u>	aile ( <i>tout?</i> )
b) / <u>ēfā</u> / <u>efa</u>	corbeille ( <i>sens propre?</i> )	/ <u>ēfā</u> / <u>ēfā</u>	raie ( <i>sens figuré ?</i> )
c) / <u>ēkyě</u> / <u>ekwën</u>	l'amour	/ <u>ēkyě</u> / <u>ekwën</u>	la chasse
d) i. / <u>n̄mù</u> /	entier, total	/ <u>n̄mù</u> /	folie

<u>nmu</u>		<u>n̄mu</u>	
ii. /n̄mù/	entier, total	/nmù/	requin (spécifique)
<u>nmu</u>		<u>nmù</u>	

Dans l'exemple (d) les deux paires (i) et (ii) permettent de différencier dans l'orthographe grâce aux tons trois significations différentes. La graphie de gauche est non marquée. Celles de droite sont marquées chacune d'un ton sur une syllabe différente. On introduit au moyen de l'orthographe des tons, des différenciations lexicales et sémantiques que le niveau phonologique ou tonologique n'a pas établies, sans pour autant violer aucune règle phonologique ou tonologique de la langue.

#### 1.4. Conclusion

Il n'est ni souhaitable ni envisageable de noter systématiquement tous les tons de base des mots dans l'orthographe. On ne notera que les tons utiles à leur identification, sans se préoccuper ni des tons qui ne sont pas notés ni des changements tonals automatiques qui se produisent fréquemment dans la phrase alladian et qui sont en partie engendrés par le contexte grammatical, notamment au niveau du constituant verbal : ce sont les tons grammaticaux, qui sont examinés dans le chapitre suivant.

## *Chap II : LES TONS GRAMMATICaux*

La situation diffère selon qu'il s'agit du constituant verbal ou du constituant nominal. Dans le premier il ne semble pas y avoir des modalités ayant des marques tonales, tandis que dans le second on en trouve.

### 2.1. Les tons des modalités nominales et des déterminatifs nominaux

2.1.0. Dans la phrase alladian, toutes les modalités nominales inventoriées et tous les déterminatifs du nom connus s'expriment par des marques segmentales qui ont leurs tons de base propres. De ce point de vue il convient de faire la différence entre le préfixe du nombre ou de dérivation, les morphèmes déterminatifs et les pronoms associatifs.

#### 2.1.1. Le préfixe nominal

Que ce soit nous sa forme simple ou sous sa forme dérivée, le constituant nominal en alladian se présente toujours comme un lexème accompagné d'un préfixe vocalique ou consonantique syllabique. Celui-ci ne saurait être séparé du lexème dans l'orthographe ni par un blanc (espace) ni par un trait d'union. Préfixe et lexème sont indissociables et doivent s'écrire collés. En effet aucune autre modalité ne peut s'intercaler entre les deux. En outre le lexème nominal ne

s'emploie jamais nu sans son préfixe, sauf dans un seul cas : lorsqu'il est le second terme d'un composé, alors le préfixe et son ton disparaissent complètement.

### Exemple [14]

<u>/n̄ja.sè/</u>	tison	←	<u>/n̄jà/</u>	du feu	+	<u>/ēse/</u>	le bâton
<u>nya.se</u>			<u>nya</u>			<u>ese</u>	
- <u>/sè/</u>		←	<u>/ēse/</u>				
- <u>se</u>			<u>ese</u>				

Le ton de ce préfixe n'est pas déterminé à l'avance. Il n'est pas unique. Il varie de façon imprévisible suivant le mot, mais il n'est jamais modulé ; il est toujours ponctuel : Haut, Moyen ou Bas.

### Exemples [15]

a) – Préfixe à ton haut

i. /ésù/ porte (ouverture)  
esu

ii /ékwǎ/ saison des pluies  
ekwan

b) – Préfixe à ton moyen.

i /n̄fõ/ natte de couchage  
nfon

ii. /ēwrû/ la peau  
ewru

c) – préfixe à ton bas.

i. /nbrõ/ kaolin  
nbron

ii. /ékwá/ panthère  
ekwan

En conséquence le ton de ce préfixe fait partie intégrante du schème tonal de base du constituant nominal et la question de savoir si ce ton sera marqué ou non dans l'orthographe d'un nom donné sera résolue par la méthode de détermination et de notation sélective des tons lexicaux (chap I)

### 2.1.2 Les morphèmes déterminatifs du nom (non marqués)

En règle générale ils se placent derrière le lexème nominal et ils sont nombreux à prendre la structure syllabique CV (consonne-voyelle). D'autres structures syllabiques quoique plus rares parmi eux sont également attestées.

#### Exemples [16] :

- Structure syllabique V

a) /õ/                    on :            (morphème pluralisateur).

- structure syllabique CV.

b) /dì/                    di :            vraiment

c) /dõ/                    dõ :            ce, ces...

d) /lõ/                    lõ :            le, les...

e) /bõ/                    bõ :            (morphème pluralisateur)

f) /nõ/                    nõn :            (morphème emphatique)

g) /fê/                    fèn :            tout, tous

h) /tã/                    tan :            quel ? quels ?...

i) /mè/                    mèn :            dans

j) /mã/                    man :            et, avec

k) /mũ/                    mun :            tel, tels..

l) /jã/                    jan :            peu de

Le ton de base de ces morphèmes n'est jamais modulé. Il est toujours ponctuel : Haut (ex. d, f, g, k, l) Moyen (ex. c, e, h, j) ou Bas (ex. a, b, i).

Par ailleurs, étant d'une fréquence d'occurrence relativement élevée dans le discours, leur graphie sera non marquée du point de vue des tons. Tout autre mot de la langue présentant une identité segmentale (ou graphématique) avec l'un d'entre eux devra toujours être affecté de son ton de base dans l'orthographe afin de les différencier.

### Exemples [17]

a) /d̄/	ce, ces..	/d̄/	parler
<u>d</u>		<u>d</u>	
b) /m̄/	et, avec	/m̄/	pourtant
<u>man</u>		<u>mán</u>	

### 2.1.3. Les pronoms associatifs (non marqués)

Ce sont des déterminants du nom et pour cela ils se placent devant et à côté de lui.

#### Exemple [18]

/m̄/	/ēk̄s̄/	--- > : <u>m̄n</u> <u>ēk̄s̄</u>
mon	poulet	

Leur ton de base est moyen. On ne le notera pas dans l'orthographe en raison de leur fréquence d'emploi.

Voici leurs formes de base complètes et leurs graphies :

1 <sup>ère</sup> P. sg :	/m̄/	<u>m̄n</u>
2 <sup>e</sup> P. sg :	/v̄/	<u>v̄n</u>
3 <sup>e</sup> P. sg :	/n̄/	<u>n̄n</u>
1 <sup>ère</sup> P. pl :	/b̄/ ~ /b̄/	<u>b̄</u> , <u>bo</u>
2 <sup>e</sup> P. pl :	/n̄/	<u>nȳn</u>
3 <sup>e</sup> P. pl :	/j̄/ ~ /j̄/	<u>ȳ</u> , <u>yo</u>

La ressemblance est frappante entre eux d'une part et les pronoms personnels objets (§. 2. 1. 2.) et les pronoms personnels indépendants (§. 2. 1. 3.) d'autre part, au niveau phonématique et graphématique. Mais leurs distributions dans la proposition sont différentes.

### 2.1.4. Conclusion

De ce qui précède, il ressort donc qu'on ne trouve pas de tons grammaticaux dans le cadre du constituant nominal, car il n'y a ni tons lexicaux flottants ni morphèmes tonals sans support segmental. Dans le cadre du constituant verbal en revanche, il semble possible de poser l'existence de tons grammaticaux, notamment dans les conjugaisons. C'est ce qui va être démontré dans la section suivante (2.2.).

## 2.2. Les tons orthographiques au niveau du constituant verbal

2.2.0. En alladian la modalité verbale- qu'elle soit de nature segmentale ou tonale – s'associe toujours au pronom d'une façon ou d'une autre.

### Exemples [19] :

a)  $\begin{array}{l} / \bar{\epsilon} \quad \quad \quad \hat{v}a/ \\ / \bar{\epsilon} + \emptyset \quad \quad \hat{v}a/ \end{array} \quad \text{-----} > \quad \underline{\epsilon \ va}$

2è p. sg. + inacc. venir = tu viens

b)  $\begin{array}{l} / \hat{\epsilon} \quad \quad \quad \hat{v}a/ \\ / \bar{\epsilon} + ! \quad \quad \hat{v}a/ \end{array} \quad \quad \quad \underline{\hat{\epsilon} \ va!}$

2è p. sg. + imp. venir = viens ! (que tu viennes)

c)  $\begin{array}{l} / \bar{\epsilon} \quad \quad \quad \hat{b}i/ \\ / \bar{\epsilon} + \emptyset \quad \quad \hat{b}i/ \end{array} \quad \quad \quad \underline{\epsilon \ bi}$

2è p. sg. + inacc. appeler = tu appelles

N.B:  $\left\{ \begin{array}{l} p. = \text{personne} \\ \text{sg.} = \text{singulier} \\ \text{Inacc.} = \text{inaccompli} \\ \text{Imp.} = \text{impératif} \end{array} \right.$

Dans chacun des exemples (a), (b) et (c) ci-dessus, la première ligne présente la forme de surface de l'énoncé suivie de son orthographe entre parenthèses et soulignée. La seconde ligne donne et la forme de base et la segmentation morphologique. La troisième enfin donne le découpage sémantique suivi de la traduction en bon français. Il n'est pas indispensable ici de fournir la traduction mot à mot qui est en partie indiquée par le découpage sémantique.

On a gardé la même personne dans ces trois exemples : la 2<sup>e</sup> personne du singulier dont la forme de base est ε avec un ton moyen. En surface cette forme de base reste inchangée dans l'exemple (a) parce que d'une part le morphème inaccompli est  $\emptyset$  (forme de base zero), et d'autre part parce que la voyelle du lexème verbal est a. en effet le morphème zéro,  $\emptyset$  n'a aucune influence sur le ton du pronom sujet et le timbre vocalique ε est déterminé (exigé) par la présence de la voyelle a du lexème, suivant une règle phonologique d'harmonie vocalique ε est déterminé (exigé) par la présence de la voyelle a du lexème. En effet, une règle phonologique d'harmonie vocalique régressive lie la voyelle du lexème verbal à celle du pronom sujet. Voici la formulation de cette règle :

- Lorsque la voyelle du lexème verbal est d'aperture 1, 2 ou 3 (i, u, ɪ, e, o), alors la voyelle du pronom sujet est e (ou o pour la première personne du pluriel).

- Par contre lorsque la voyelle du lexème verbal est d'aperture 4 ou 5 (ε, ɔ, a) alors la voyelle du pronom sujet est ε (ou ɔ pour la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel).

C'est en vertu de cette règle également qu'en surface le timbre de la voyelle du pronom est e dans l'exemple (c) et ε dans l'exemple (b).

C'est enfin en vertu d'une règle d'amalgame (ou d'assimilation) régressif tonal que le ton bas du morphème tonal sans support segmental de l'impératif transforme le ton de base moyen du pronom en un ton bas en surface. Dans l'exemple (b), cette assimilation a valeur d'aspect verbal c'est pourquoi on peut la qualifier de grammaticale.

Les faits qui viennent d'être décrits rendent évidents les liens d'ordre phonologique et surtout tonologique qui unissent pronoms personnels sujets d'une part et modalités verbales d'autre part. En conséquence, avant d'en arriver à la présentation de la distinction tonale orthographique de certaines conjugaisons, il importe de mettre en lumière d'abord les tons de base des pronoms personnels (à commencer par les pronoms sujets) (section 2.2.1.), ceux des lexèmes verbaux (2.2.2.) et enfin ceux des modalités verbales (2.2.3.).

## ***2.2.1. Tons de base des pronoms personnels***

### **2.2.1.1. Les pronoms personnels sujets (non marqués)**

Ils se placent toujours devant les modalités aspectuelles qui, à leur tour, précèdent le lexème verbal. Leurs formes de base sont les suivantes (avec un ton unique moyen).

1 <sup>ère</sup>	p sg :	<b>/m̄/</b>	<b>m̄ε</b>
2 <sup>e</sup>	p. sg :	<b>/ē/</b>	<b>ε</b>
3 <sup>e</sup>	p. sg :	<b>/n̄/</b>	<b>n̄ε</b>

1 <sup>ère</sup>	p. sg :	/b̄/	<u>bɔ</u>
2 <sup>e</sup>	p. sg :	/n̄/	<u>nyɛ</u>
3 <sup>e</sup>	p. sg :	/j̄/	<u>yɛ</u>

Dans l'orthographe le ton de base moyen ne sera jamais marqué en raison de la fréquence d'emploi de ces pronoms.

### 2.2.1.2. Les pronoms personnels objets (non marqués)

En règle générale ils se placent derrière le verbe.

#### **Exemple [20]**

/M̄ ká n̄/ ---- > mɛ kan nɛn  
 /M̄ + ø/ kã/ n̄/

1<sup>ère</sup> p. Sg + inacc./voir/ lui : je le vois

Les timbres vocaliques sont ẽ pour les trois personnes du singulier et la deuxième du pluriel, et ɔ pour la première et la troisième personne du pluriel. Le premier est nasal et le second oral. Par ailleurs les tons de base sont bas pour les premières personnes et haut pour les autres personnes. On ne les notera pas dans l'orthographe.

1 <sup>ère</sup>	p. sg. :	/m̄/	<u>mɛn</u>
2 <sup>e</sup>	p. sg. :	/v̄/	<u>vɛn</u>
3 <sup>e</sup>	p. sg. :	/n̄/	<u>nɛn</u>
1 <sup>ère</sup>	p. pl. :	/b̄/	<u>bɔ</u>
2 <sup>e</sup>	p. pl. :	/j̄/	<u>nyɛn</u>
3 <sup>e</sup>	p. pl. :	/j̄/	<u>yɔ</u>

Au niveau phonématique et graphématique ils sont différents des pronoms sujets. Par contre ils sont identiques aux pronoms personnels indépendants (cf . 2.1.3 infra). Seule leur distribution et dans une certaine mesure les tons aussi permettent de les différencier.

### 2.2.1.3. Les pronoms personnels indépendants (marqués)

On distingue deux catégories de pronoms personnels en alladian, les topicalisés et les focalisés. Les premiers se présentent toujours sans morphème présentatif, alors que les seconds se présentent toujours immédiatement suivis du morphème présentatif **dé** « c'est ».

#### Exemples [21] :

a) /**vě ē** **bí** **màmbè**/---- > **vèn e bi Mambé**  
 toi / 2<sup>e</sup> p. sg. + inacc./ appeler/ Mambé  
 toi , tu appelles Mambé

b) /**vě dé ē** **bí** **mambè**/ --- > **vèn de e bi Mambé**  
 toi/ prés./ 2<sup>e</sup>p. Sg. + inacc./appeler/ Mambé  
 toi c'est, tu appelles Mambé  
 c'est toi qui appelles Mambé

	Topicalisés	Focalisés
1 <sup>ère</sup> p. sg	/ <b>mě/ mèn</b>	/ <b>mě/ mèn</b>
2 <sup>e</sup> p. sg	/ <b>vě/ vèn</b>	/ <b>vě/ (vèn)</b>
3 <sup>e</sup> p. sg	/ <b>ně/ nèn</b>	/ <b>ně/ (nèn)</b>
1 <sup>ère</sup> p. pl	/ <b>bɔ/ bɔ</b>	/ <b>bɔ/ (bɔ)</b>
2 <sup>e</sup> p. pl.	/ <b>ɲě/ nyèn</b>	/ <b>ɲě/ (nyèn)</b>
3 <sup>e</sup> p. Pl.	/ <b>jɔ/ yɔ</b>	/ <b>jɔ/ (yɔ)</b>

On a déjà signalé leur identité phonématique et graphématique avec les pronoms personnels objets (cf. supra § 2.1.2.). Leur distribution dans la proposition est cependant très différente. Alors que les objets se placent en règle générale après le verbe, les indépendants – en raison même de leur nature de topicalisés et de focalisés – sont rejetés généralement au début de la proposition, donc devant le verbe. Le locuteur alladian connaissant cette règle de distribution saura bien distinguer dans un texte écrit un pronom objet d'un pronom indépendant.

Toutefois dans l'orthographe on écrira les indépendants munis de leurs tons de base. D'abord parce qu'ils sont en général moins fréquents que les pronoms objets. Ensuite pour différencier topicalisés et focalisés les uns des autres, du moins en partie, car le ton est le même pour la 1<sup>ère</sup> personne du singulier.

### 2.2.2. Les tons des lexèmes verbaux.

On distingue seulement deux catégories de verbes en alladian selon le ton de base, ce sont :

- Les verbes à ton de base bas
- Et les verbes à ton de base modulé haut-bas.

Ces tons de base se réalisent d'une part à l'impératif, même si le verbe est suivi d'une expansion, et d'autre part à l'inaccompli, à l'accompli, au futur et à l'injonctif en l'absence de toute expansion.

En revanche lorsque le verbe est suivi d'une expansion objectale ou de circonstant, son ton de base – quel qu'il soit – se réalise haut en surface, sauf à l'impératif

$$\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{B} \\ \mathbf{HI} \end{array} \right\} \longrightarrow [\mathbf{H}] / \text{ ——— } \mathbf{X} \quad \#$$

#### Exemples [22]

- |    |     |           |           |              |                               |
|----|-----|-----------|-----------|--------------|-------------------------------|
| a) | i   | /ē        | bì/       |              | “elle a accouché”             |
|    |     | <u>ɛn</u> | <u>bì</u> |              |                               |
|    | ii. | /ē        | bî/       |              | “elle a appelé”               |
|    |     | <u>ɛn</u> | <u>bì</u> |              |                               |
| b) | i.  | /ē        | bí        | ɛmici/       | “elle a accouché aujourd’hui” |
|    |     | <u>ɛn</u> | <u>bì</u> | <u>ɛmiki</u> |                               |
|    | ii. | /ē        | bí        | màmbè/       | “elle a appelé Mambé”         |
|    |     | <u>ɛn</u> | <u>bì</u> | <u>Mambɛ</u> |                               |

Si on notait le ton haut de surface à la place du ton de base du verbe, cela introduirait une ambiguïté dans les exemples (b), alors que le ton de base marqué bas dans (ii) permet de mieux distinguer les deux verbes. Ce ton haut de surface est dû à l'existence d'un morphème tonal à valeur flexionnelle nominale. Ce morphème tonal haut est une marque nominale propre à la fonction objectale ou de circonstant. Sa présence a pour effet de transformer le ton de base du lexème verbal en ton ponctuel haut (assimilation tonale régressive). La fonction syntaxique objectale ou de circonstant étant très importante, il est nécessaire de la différencier dans l'orthographe, des autres fonctions syntaxiques du constituant nominal. D'autre part il est très utile d'indiquer au lecteur d'un texte alladian le ton correct qu'il doit réaliser sur le lexème verbal dans ce contexte.

Alors on le fera à l'aide de l'accent aigu qui sert à représenter le ton haut et on le placera devant le lexème verbal, non sur sa voyelle, comme dans les exemples ci-dessous.

**Exemple [23] :**

a) en bi emiki elle a accouché aujourd'hui

b) en bi Mambɛ elle a appelé Mambé

**2.2.3. Les modalités verbales.**

En alladian on distingue les modalités verbales aspectuelles qui interviennent dans la conjugaison d'une part, et les modalités verbales non aspectuelles d'autre part.

2.2.3.1. Les morphèmes aspectuels

{  $\emptyset$ , v et en : non marqués }  
 { - tonal : marqué }

En règle générale ils précèdent toujours le lexème verbal. Ceux qui ont été identifiés et inventoriés sont les suivants (sous leurs formes de base) :

1) – Inaccompli (ou progressif) :

a) **kɛ kɔ** si le sujet est un nom

b)  $\emptyset$  si le sujet est un pronom

2)- Accompli :

a). **e** si le sujet est :  
 soit un nom  
 soit un des pronoms suivants :

1<sup>ère</sup> p. sg

2<sup>è</sup> p. sg.

3<sup>è</sup> p. sg.

2<sup>è</sup> p. sg (à l'exception des 1<sup>er</sup> et 3<sup>è</sup> p. pl.)

b). ! (morphème tonal bas) si le sujet est un pronom de la 1<sup>ère</sup> ou 3<sup>è</sup> p. pl.

**bɔ, yɛ**

3)- Prohibitif : **bi**

4)- Futur I : vɛ

5)- Futur II : ! (morphème tonal haut)

6)- Impératif I : ø

7) – Impératif II : ! (morphème tonal bas)

8) – Injonctif :

a) . ɪɛ devant la 2 p. sg ou 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> p. pl.

b). ɪɛ... e (morphème discontinu dont le deuxième élément s'amalgame avec la voyelle du pronom) à toutes les autres personnes.

Les morphèmes du type V ou CV ne porteront jamais de tons dans l'orthographe. Quant aux morphèmes tonals, leurs représentations graphiques sont indiquées dans la section 2.4.

### 2.2.3.2. Les morphèmes verbaux non aspectuels

Leur inventaire exhaustif ne semble pas encore être fait. Les quelques-uns qui ont été identifiés permettent de penser qu'on n'y trouvera pas de morphème tonal. Ils ont généralement du type CV, avec un ton de base toujours ponctuel (jamais modulé) : haut, moyen ou bas qui peut être marqué ou non marqué selon le morphème.

#### **Exemples [24]**

a) – Ton haut :

i. /dé/ de : c'est (morphème présentatif)

ii. /má/ mán : pourtant  
s'oppose à /mā/ man : et, avec

b) – Ton moyen :

/sī/ si (morphème de la négation)

s'oppose à /si/ si boucher

et à /sî/ sî apporter

c) – Ton bas :

/nǎ/ nan : voici (morphème présentatif)

s'oppose à /nâ/ nân surveiller).

#### 2.2.4. Les conjugaisons à morphèmes tonals

Ce sont :

1)- l'accompli : si le sujet est un pronom de la 1<sup>ère</sup> ou 3<sup>è</sup> p. pl., alors le morphème est un ton bas ;

2) – l'impératif II : le morphème tonal est haut.

##### 2.2.4.1. Le morphème tonal bas de l'accompli

La où il apparaît, il abaisse en surface le ton de base moyen du pronom sujet.

**Exemples [25] :**

a) /bò srê/      bɔ srɛ  
**bō + ! / srê**  
 1 p. pl. + acc./ courir : nous avons couru

b) /jè srɛ/      yɛ srɛ  
**jē + ! / srê**  
 3<sup>è</sup> p. pl. + acc./ courir : ils ont couru

Or dans l'orthographe on ne note que les tons de base, pas les tons de surface. Et de toute façon il a été dit plus haut de ne pas noter les tons de base des pronoms sujets dans l'orthographe. Alors comparer les énoncés (Ex. 26) ci dessous aux énoncés (Ex. 25) ci- dessus.

**Exemples [26] :**

a) /bɔ srɛ/      bɔ srɛ  
**b ɔ + / sr ɛ**

1<sup>ère</sup> p.pl. + inacc. / courir : ils courent .

On voit que l'orthographe des énoncés (a) est identique à l'accompli et à l'inaccompli. Il en est de même de l'orthographe des énoncés (b). cette identité de graphie est due au fait que l'orthographe ci-dessus ignore la présence du morphème tonal bas de l'accompli. pour lever l'ambiguïté de ces graphie, il importe de trouver un moyen de signaler la présence de ce morphème tonal bas à l'accompli. Il convient d'utiliser l'accent grave qui sert à noter le ton bas mais

on ne le placera pas sur la syllabe du lexème verbal ni sur celle du pronom sujet.  
On le placera devant le pronom sujet.

### Exemples [27] :

- a) i. bə srɛ                    nous avons couru  
   ii. bə srɛ                    nous courons
- b) i. yɛ srɛ                    ils ont couru  
   ii. yɛ srɛ                    ils courent.

#### 2.2.4.2. Le morphème tonal bas de l'impératif II

Il y a deux formes de l'impératif en alladian :

- 1) – une forme simple qui s'emploie sans pronom, personnel sujet. C'est l'impératif I. C'est la forme de base nue du lexème verbal qui apparaît.

### Exemples [28]:

- a) /bî/                    bî !                    accouche !
- b) /srê/                    srɛ !                    cours !
- c) /bî/                    bî !                    appelle !

- 2) – Et une forme complète qui s'emploie avec le pronom personnel sujet de la 2<sup>ème</sup> personne du singulier. Dans cette forme il apparaît également un morphème tonal bas qui a pour effet d'abaisser en surface le ton de base moyen du pronom sujet.

### Exemple [29]

/ɛ    srê/                    ɛ sr ɛ !

ɛ̄ + !/ srê

2<sup>e</sup> p. sg. + imp. / courir : cours !

Comparer avec l'exemple suivant :

### Exemple [30] :

/ɛ̄    srê/                    ɛ    srɛ

$\bar{\epsilon} + \emptyset / \text{sr}\hat{\epsilon}$

2<sup>e</sup> p. sg. = inacc. / courir : tu cours

Sans la présence du point d'exclamation dans l'orthographe de l'énoncé précédent qui indique qu'il s'agit d'un impératif, d'un ordre, il y aurait identité, parfaite d'orthographe entre l'impératif et l'inaccompli à la 2<sup>e</sup> personne du singulier. Pour renforcer la présence du point d'exclamation et signaler en même temps l'abaissement tonal dû au morphème tonal bas, on emploiera le même accent grave placé devant le pronom sujet.

### Exemples [31]

a) i.  $\underline{\epsilon}$       sr $\epsilon$       cours !  
 ii.  $\underline{\epsilon}$       sr $\epsilon$       tu cours !

b) i.  $\underline{\epsilon}$       bi !      appelle !  
 ii.  $\underline{\epsilon}$       bi      tu appelles

### 2.2.4.3. Le morphème tonal haut du futur II

En surface ce morphème tonal haut s'amalgame avec le ton de base moyen du pronom sujet pour former un ton modulé montant Moyen-Haut. Dans l'orthographe des énoncés au futur II, on emploiera l'accent aigu qui sert déjà à noter le ton haut. On le placera devant le pronom.

### Exemples [32]

a) /m $\acute{\epsilon}$       bi/      m $\epsilon$  bi  
 $\text{m}\bar{\epsilon} + ! / \text{b}\hat{\text{i}}$   
 1<sup>ère</sup> p. sg. +fut. / appeler : j'appellerai

b) /\acute{\epsilon}      b\grave{i}/      \epsilon b\grave{i}  
 $\bar{\epsilon} + ! / \text{b}\hat{\text{i}}$   
 2<sup>e</sup> p. sg. + fut. / accoucher : tu accoucheras

Sans cet accent aigu, des ambiguïtés, naîtront dans l'orthographe des énoncés au futur II et à l'inaccompli. Comparer :

### Exemples [33]

a) i. m  $\epsilon$  bi :      j'appellerai  
 ii. m  $\epsilon$  bi :      j'appelle

- b) i. é bì : tu accoucheras  
 ii. ε bì : tu accouches

### 2.2.5. Conclusion

L'existence de tons grammaticaux (morphèmes tonals sans support segmental) à l'impératif II, au futur II et à l'accompli rend obligatoire le recours à l'accent placé devant le pronom. Cet accent (aigu ou grave) facilite selon le cas l'identification de l'aspect verbal concerné, indique au lecteur la réalisation des tons en surface et éclaire le sens des énoncés écrits.

Les autres formes de conjugaison et les autres aspects verbaux en alladian sont facilement repérés soit par la présence, soit par l'absence de morphèmes segmentaux.

## III. RECAPITULATION

### 3.1. Résultat à l'arrivée

Le présent article a eu pour but de faire ressortir les tons orthographiques de certains mots en recourant à deux techniques majeures qui sont :

- (1) le rapprochement des mots, expressions ou syntagmes de formes similaires à la fois du point de vue de leurs tons de base et de leurs formes graphématiques ;
- (2) et l'élimination des accents jugés sans apport dans la distinction du sens ou des tons les plus fréquents. C'est ce que nous appelons la technique sélective de notation des tons. Ainsi, comme résultat à l'arrivée, on se retrouve avec des mots ne portant que les accents les plus significatifs du point de vue du sens et les moins fréquents pour des raisons d'économie.

La détermination des accents est basée sur une analyse linguistique approfondie. Ce n'est pas le fruit de l'arbitraire. C'est une démarche très technique, requérant une grande connaissance du système phonologique et morphologique de la langue en question. A cet égard, nous dressons ci-dessous la liste des mots pris comme exemples dans cet article. Nous les montrons tels qu'ils devraient apparaître comme entrées dans le lexique.

### 3.2. Aperçu du lexique alladian

	Page
1) <u>esu</u>	porte (ouverture) .....5, 11, 17
2) <u>ésu</u>	requin (spécifique).....5, 11
3) <u>εkwan</u>	saison des pluies.....5, 17
4) <u>εkwan</u>	panthère .....5, 17

5) <u>eva</u>	dix .....5, 12
6) <u>evá</u>	crocodile.....5, 12
7) <u>nfon</u>	matte de couchage .....5
8) <u>ñfon</u>	maladie infantile.....5
9) <u>nbrɔn</u>	kaolin.....6, 12
10) <u>nbrɔ̃n</u>	singe noir.....6, 12
11) <u>eyri</u>	endroit.....6, 12
12) <u>eyrī</u>	fourmi (magnan).....6, 12
13) <u>nlevri</u>	banane plantain.....6
14) <u>nlevri</u>	chemin.....6
15) <u>ekwɛn</u>	l'amour.....15
16) <u>ēkwɛn</u>	la chasse.....15
17) <u>etɛ</u>	arbre.....7
18) <u>etē</u>	cure-dent.....7
19) <u>ɛwye</u>	le soir.....7
20) <u>ɛwyè</u>	la bile.....7
21) <u>anwèn</u>	les dettes.....7
22) <u>anwɛn</u>	la gale.....7
23) <u>owru</u>	papier.....9
24) <u>awru</u>	aubergine.....9
25) <u>ɛwre</u>	six.....9
26) <u>ɛwri</u>	sec.....9
27) <u>wri</u>	tuer .....9
28) <u>bri</u>	secouer.....9
29) <u>di</u>	manger.....9
30) <u>yì</u>	brûler.....10
31) <u>si</u>	apporter .....10
32) <u>sì</u>	boucher (verbe)...10
33) <u>kwɛn</u>	aimer.....11
34) <u>kwɛ̃n</u>	foisonner.....11
35) <u>nyɔ</u>	c'est sale .....11
36) <u>nyɔ̀</u>	le pus.....11
37) <u>tu</u>	joindre .....11
38) <u>tû</u>	voler (oiseau).....11
39) <u>ekwre</u>	le bras .....11
40) <u>ekwre</u>	poisson (spécifique)...11
41) <u>ekwa</u>	l'agent .....11
42) <u>ekwa</u>	claire.....11
43) <u>kpakpa</u>	premier ..... 11, 12, 13
44) <u>kpakpá</u>	applaudissement...11, 13
45) <u>kpakpá̀</u>	papaye ..... 12, 13

46) <u>egban</u>	écuelle en bois.....13
47) <u>egban</u>	le pardon.....13
48) <u>egban</u>	le péché.....13
49) <u>nbra</u>	saleté .....12
50) <u>nbra</u>	éponge.....12
51) <u>nnanman</u>	trou.....12
52) <u>nnanmān</u>	vache.....12
53) <u>antamen</u>	la paume.....12
54) <u>antāmen</u>	marécage.....12
55) <u>anwōnsen</u>	hanches.....12
56) <u>anwōnsen</u>	rouge, mûr.....12
57) <u>efa</u>	corbeille .....15
58) <u>efa</u>	raie.....15
59) <u>etu</u>	poil .....15
60) <u>etu</u>	aile.....15
61) <u>nmu</u>	total, entier.....15
62) <u>nmu</u>	folie.....15
63) <u>nmù</u>	requin (spécifique).....16
64) <u>vε</u>	morphème du futur...13
65) <u>vê</u>	prendre .....13
66) <u>vè</u>	vomir.....13

### 3.3. Commentaire

Il résulte de ma démarche que parmi les mots du lexique (ou du dictionnaire) de la langue alladian, certains n'ont pas d'accents (exemples Nos. 13,14, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, etc.), d'autres ont un seul accent, tous se distinguent les uns des autres par leurs accents ou absence d'accent.

Aucun de ces mots n'a plus d'un accent dans son orthographe. Le maximum d'accents par mot est un seul. L'accent de chaque mot doit s'apprendre. Si l'oral a une part d'inné et d'intuitif, l'écrit n'a rien de tel. Il s'apprend toujours. La différence fondamentale entre l'oral et l'écrit c'est que l'écriture s'apprend même pour les locuteurs natifs. Au même titre que les étrangers, le locuteur d'une langue maternelle comme l'alladian devra se soumettre à la contrainte de l'apprentissage de l'écrit comme n'importe quel quidam.

Comparer au français: certes les fonctions des accents sont différentes en français langues sans tons et dans les langues africaines, mais leur comportement reste identique. Si nous prenons par exemple: « maison, avion, ciel, jouer, voiture, rire, etc. », ce sont des mots qui ne portent pas d'accent. Mais celui qui veut écrire correctement le français sans faute d'orthographe,

cette personne a deux options, soit de s'astreindre à apprendre par cœur comment s'écrivent les mots qui possèdent un accent dans le dictionnaire : « espérer, santé, bâche, été, grève, grêle, sûr (= certain), éblouir, bête, etc. », soit – l'autre option étant pour cette personne – d'avoir son dictionnaire toujours à portée de la main pour vérifier l'orthographe correcte. Il en est de même dans toute langue à tons (à peu d'exceptions près) où tout individu désirant maîtriser son orthographe, devra s'imposer la discipline d'apprendre comment les mots s'écrivent dans le dictionnaire ou le lexique.

Le lexique est le résultat du travail du scientifique appelé le lexicographe. Mais ce résultat doit être testé auprès de la population concernée afin de corriger ses aspects négatifs qui nuisent à son application pratique dans l'alphabétisation, la lecture et l'édition.

A noter que tous les accents sont utilisés, aigu, grave, moyen et circonflexe. Mais dans l'ensemble leur emploi est très réduit, sélectif. Les critères qui président à leur choix dans tel ou tel mot varient suivant la configuration des tons dans les mots similaires.

#### **IV. CONCLUSION GENERALE**

L'objectif de la méthode de notation sélective des tons de l'alladian qui vient être exposée est de simplifier et dépouiller au maximum l'orthographe des accents tonals redondants tout en gardant le minimum.

Ce minimum est nécessaire voire indispensable pour garantir les discriminations à la fois lexicales et grammaticales qui existent dans la langue et partant, pour faciliter la lecture correcte et la compréhension des textes écrits.

Cet objectif semble atteint. Et la méthode paraît si efficace qu'elle permet d'aller beaucoup plus loin si l'on veut. En effet elle permet notamment de fixer et d'institutionnaliser dans l'orthographe des discriminations lexicales ou grammaticales qui sont ignorées ou passées sous silence par les systèmes phonologique, tonologique, morphologique et syntaxique de la langue. Cette possibilité peut aider les locuteurs – dans une certaine mesure – à trouver les solutions adéquates aux besoins d'évolution rapide et d'adaptation que font peser parfois sur leur langue les exigences et les diverses pressions de la vie moderne.

## Table des matières

	<i>Page</i>
Sommaire.....	2
0. Introduction .....	3
I. Les tons orthographiques lexicaux .....	8
1.1. Quelques principes essentiels de notation sélective des tons lexicaux...9	
1.2. Les différentes sortes de paires minimales tonales.....10	
1.3. Deux cas particuliers.....14	
1.3.1. Oppositions faibles.....14	
1.3.2. Homonymie.....15	
1.4. Conclusion.....16	
II. Les tons grammaticaux.....16	
2.1 Tons des modalités nominales.....16	
2.1.1. Le préfixe nominal.....16	
2.1.2. Les morphèmes déterminatifs du nom.....18	
2.1.3. Les pronoms associatifs.....19	
2.1.4. Conclusion.....20	
2.2. Tons orthographiques au niveau du constituant verbal.....20	
2.2.1. Tons de base des pronoms personnels.....21	
2.2.1.1. Pronoms personnels sujets.....21	
2.2.1.2. Pronoms personnels objets.....22	
2.2.1.3. Pronoms personnels indépendants.....23	
2.2.2. Les tons des lexèmes verbaux.....24	
2.2.3. Les modalités verbales.....25	
2.2.3.1. Les morphèmes aspectuels.....25	
2.2.3.2. Les morphèmes non-aspectuels.....26	
2.2.4. Les conjugaisons à morphèmes tonals.....27	
2.2.4.1. Le morphème tonal bas de l'accompli.....27	
2.2.4.2. Le morphème tonal bas de l'imp. II.....28	
2.2.4.3. Le morphème tonal haut du futur. II.....29	
2.2.5. Conclusion.....30	
III. Récapitulation.....30	
3.1. Résultat de l'analyse.....30	
3.2. Aperçu du lexique alladian.....30	
3.3. Commentaire.....32	
IV. Conclusion générale.....33	
Table des matières.....34	